# *Entre l'Afrique et l'Europe, le choix de la France dans l'après Seconde Guerre mondiale*

**MAURICE VAÏSSE**
SCIENCES PO, PARIS

En 1945, la France figure parmi les vainqueurs de la guerre. Sa participation à la victoire, elle la doit en partie au rôle joué par son empire colonial : quelle place réserver à l'outre-mer dans l'après-guerre ? Comment l'articuler avec la construction d'une Europe unie et pacifiée, espoir des mouvements de résistance ? Choix difficile, éternellement repoussé. Face au dilemme traditionnel entre la ligne bleue des Vosges et l'outre-mer, la France s'accroche à son Empire tout en amorçant une lente reconversion vers l'Europe.

Dans l'après Seconde Guerre mondiale, le contexte international est capital, et la France est parmi les États européens le seul pays à subir le choc des deux grands phénomènes de cette période : la guerre froide et la décolonisation. Le Royaume-Uni est confronté à l'émancipation de ses colonies, mais ne subit qu'indirectement la guerre froide à la différence de la France, qui est à la fois concernée par la décolonisation de ses territoires et par la guerre froide : le Parti Communiste Français représente jusqu'au ¼ de l'électorat et reste membre du gouvernement jusqu'en mars 1947.

## « Sans son Empire, la France ne serait qu'un pays libéré »

Le deuxième conflit mondial a souligné à bien des titres l'importance pour la France de son Empire[1]. La France libre a deux capitales : Brazzaville puis surtout Alger. Ses colonies africaines lui ont fourni les moyens militaires et économiques de sa renaissance après l'effondrement de 1940 (recrutements de soldats ou de main d'œuvre, sacrifices des combattants)[2]. D'où la formule de Gaston Monnerville (député de la Guyane) le 15 mai 1945 : « Sans son Empire, la France ne serait qu'un pays libéré. Grâce à son Empire, la France est un pays vainqueur. »

Avec l'apparition des deux superpuissances, les Français considèrent que seul leur Empire pourra donner à la France la capacité démographique et spatiale susceptible de tenir son rang dans le monde de l'après-guerre. Cet empire est un atout pour la France, mais…

Mais la guerre a porté un coup sévère à l'autorité française chez les peuples colonisés. Et le contexte international pousse à l'émancipation, à la fois du côté américain et du côté soviétique. C'est même le fondement de la Charte des Nations unies adoptée le 26 juin à San Francisco. Un peu partout dans le monde, le mot d'ordre est à l'indépendance : en Inde,

---

[1] Discours de De Gaulle aux Musulmans (20/1/43) : « l'Empire recommence. La France, forte de votre amitié et de l'aide de vos armes… »

[2] Sur 550 000 hommes que compte l'armée française en octobre 1944, 400 000, soit 2/3, viennent d'AFN, dont presque à égalité pieds noirs et indigènes, un peu plus nombreux.

en Indonésie et en Indochine, où, à la suite du coup de force japonais en mars 1945 et de la proclamation de l'indépendance par Ho Chi Minh le 2 septembre, la guerre commence en 1946. La Ligue arabe créée en mars 1945 appelle à l'indépendance. La France l'accorde en 1946 aux deux pays sous tutelle, la Syrie et le Liban. Dans les protectorats, Maroc et Tunisie, les élites (Mohammed V, Bourguiba) ont hâte d'acquérir la maîtrise sur leurs propres affaires. En Algérie, des mouvements favorables à l'indépendance se font jour autour du modéré Ferhat Abbas et du radical Messali Hadj et éclatent le jour même de la célébration du 8 mai 1945 dans le Constantinois (Sétif et Guelma), marquée par des manifestations violentes, suivies par une brutale répression, véritable prélude à la guerre d'Algérie. Des incidents ont lieu au Sénégal, en Guinée, et de façon encore plus grave avec l'insurrection de Madagascar en 1947.

*Il y a donc contradiction entre les aspirations des colonisés et les attentes de la métropole*.

Pour que la symbiose entre les uns et les autres puisse fonctionner, il aurait fallu un changement dans les rapports politiques et économiques, la volonté d'associer les Africains à la gestion de leurs affaires, et de développer l'économie des territoires d'outre-mer.

Le discours de De Gaulle à Brazzaville en janvier 1944, promettant aux colonisés « la gestion de leurs propres affaires » suscite des espoirs. Le 24 mars 1945, le Gouvernement provisoire de la Rèpublique française (GPRF) promet à l'Indochine une large autonomie dans le cadre d'une Union française, encore en gestation. Fin 1945, le GPRF abolit l'indigénat et le travail forcé en Afrique noire ; les libertés sont décrétées, l'égalité des droits proclamée. Il accorde une large représentation dans la future Assemblée constituante. Et des députés africains siègent (pour la première fois) à l'Assemblée élue en octobre 1945. Des programmes de développement voient le jour, avec des efforts dans les infrastructures (investissements multipliés par 8 par rapport à l'avant-guerre). L'Union française est mise en place par la Constitution d'octobre 1946.

On ne peut pas donc dire que rien n'a été fait.

Mais des freins vont contredire ces espoirs : d'abord la nécessaire reconstruction économique de la métropole qui absorbe l'essentiel des énergies ; ensuite l'état d'esprit des Français attachés à leur Empire, qui ne sont pas prêts à des transformations de fond[3]. Au gouvernement pendant dix ans de 1944 à 1954, les ministres des Affaires étrangères, Georges Bidault et Robert Schuman, s'intéressent peu aux questions nord-africaines, car ils traitent en priorité des affaires européennes et en particulier allemandes. La résistance de la classe politique française se heurte à la volonté d'indépendance quasi-unanime des élites outre-mer. L'Union française n'est pas une conception fédérale susceptible de favoriser des évolutions. Il s'agit de maintenir l'autorité de la France et de gagner du temps.

Les dirigeants français ne sont pas prêts à lâcher du lest au Maroc et en Tunisie. En conséquence, ils laissent les Résidents de France dans les protectorats s'occuper sur place de la situation, en les laissant sans instruction et en les changeant souvent. En Tunisie, le Destour puis le Néo-Destour, avec Tahar Ben Ammar et Bourguiba réclament l'indépendance et le terrorisme se développe. La France hésite au gré des gouvernements et des Résidents entre l'octroi de l'autonomie interne et la répression. Du côté de l'Afrique subsaharienne, le

[3] Ramadier (président du conseil) déclare (21/2/47) : « ou bien il y aura une Union française, ou bien il n'y aura plus de France qu'un canton bien étroit à la remorque dont ne sait qui, dont on ne sait quoi…). Et Édouard Herriot (27/8/46) : « si nous accordions l'égalité des droits aux colonies, la France deviendrait la colonie de nos colonies ».

député socialiste du Dahomey Apithy explique que « l'idéal des élus africains n'est pas de siéger sur les bords de la Seine, mais de traiter sur les bords du Congo-Niger les affaires de notre pays ». Quant à l'Union française, elle n'apparaît pas comme une solution, Bourguiba n'en veut pas, son jugement est très sévère : « une sorte de baudruche en peau de lapin ». En ce qui concerne l'Algérie, le statut de 1947 la considère comme un ensemble de départements français et les indigènes sont sous-représentés en raison du double collège et du tripatouillage électoral. Lors de la discussion, les députés « musulmans » affichent une attitude sans concessions[4].

D'où une série de crises, la guerre d'Indochine (1946-54), et les conflits d'AFN. Les élites politiques françaises résistent, veulent conserver l'Afrique et théorisent même le bloc franco-africain permettant à la France de se hisser au niveau des nations continents. François Mitterrand écrit en 1952 : « la France du XXI[ème] siècle sera africaine ou ne sera pas »[5]. Et toute une idéologie se développe autour de la notion d'Eurafrique, tant est forte la tension entre les deux orientations : l'Afrique et l'Europe.

**Le choix contraint de la petite Europe**

Même si l'idéal européen préexiste à la Seconde Guerre mondiale et malgré les tentatives allemandes pendant le conflit mondial de récupérer au profit du Reich hitlérien l'idéal d'une Europe unie, les mouvements de résistance élaborent des projets européens (juillet 1944) et voient l'avenir dans une Europe fédérale. De Gaulle lui-même, dès 1943-1944, à Alger, évoque la nécessité de nouer entre la France et ceux qui le veulent en Europe des liens « d'une manière pratique et durable »[6]. Et le 21 novembre 1944, Georges Bidault expose les grandes lignes de cette politique européenne d'ouverture et d'équilibre : « Une alliance à l'occidentale ? Mais oui ! Comment pourrions-nous faire autrement ? Mais aussi une alliance à l'orientale. » Avant la fin de la guerre, de Gaulle estime nécessaire de se prémunir contre la résurgence du militarisme allemand et conclut dans cette perspective un pacte avec Staline (10 décembre 1944), dont le but est clairement de marquer son indépendance par rapport aux Etats-Unis et Royaume-Uni[7].

La France exclue de Yalta et de Potsdam en 1945 va tenter de conserver un rôle de pont entre l'Est et l'Ouest. Mais les lendemains de guerre sont cruels : le pays est ruiné, les infrastructures détruites, les moyens de transport manquent, les finances épuisées (dès 1946, la France doit solliciter une aide financière américaine), quant à l'armée, sa faiblesse est manifeste. La France n'a pas le poids pour peser sur la politique internationale. Elle ne peut pas imposer ses vues sur l'Allemagne.

Le contexte est celui d'une Europe dévastée par la guerre qui essaie à la fois de se relever et de se reconstruire, et de faire face à la menace soviétique. Même si Winston Churchill avait déjà déploré dans son discours de Fulton (5 mars 1946) la réalité d'un « rideau de fer abattu sur le continent », c'est au printemps 1947 que se situe le tournant avec le discours de Truman (12 mars 1947) et le plan Marshall (5 juin). La reconstruction exige un minimum d'organisation économique. Les Etats-Unis en font une des conditions du plan

[4] Abdelkader Cadi : « nous voulons être citoyens algériens ; nous demandons la constitution de la République algérienne ».
[5] T. Deltombe, *L'Afrique d'abord !* La Découverte, 2024.
[6] Discours de De Gaulle à Londres, 11/11/42, *Discours et Messages*, Tome 1, p. 233.
[7] Il faut attendre mars 1947 pour qu'un traité franco-britannique soit signé à Dunkerque.

Marshall. Or, le rejet du plan Marshall par Moscou et la division de l'Europe en deux par le rideau de fer provoquent une fracture qui va durer plus de 40 ans. Avec le blocus de Berlin décidé par Moscou, les zones d'occupation occidentales et orientales en Allemagne deviennent des entités distinctes et opposées et risquent de reposer le problème allemand.

Bien que le constat soit celui d'« un véritable bloc qui s'est constitué autour de Moscou », le Quai d'Orsay est décidé à conserver des relations avec les pays qui ont comme elle souffert de l'Allemagne et à conclure des traités bilatéraux avec plusieurs États d'Europe orientale, comme la Pologne et la Tchécoslovaquie. En conséquence, la France se refuse à prendre acte de la division en cours[8]. Lorsque l'ambassadeur américain à Paris regrette l'engagement de la France vers « ces pactes orientaux », Geoffroy de Courcel lui répond que cela devrait « empêcher la coupure de l'Europe » et la doctrine du Quai est qu'il ne faut rien ménager pour éviter que se dressent en face l'une de l'autre deux blocs hostiles »[9].

En 1948, à la suite de la conférence de Londres (décembre 1947), la France doit abandonner ses illusions, car entre temps les Soviétiques ont étendu leur emprise militaire et politique sur l'Europe centrale et orientale, annexé les pays baltes, bousculé la Pologne, bref constitué un glacis protecteur d'États soviétisés, de démocraties populaires qui s'éloignent de l'Europe occidentale et de la France.

Les diplomates français en poste dans ces pays, comme c'est le cas en Hongrie, constatent « le processus de soviétisation à outrance », « la France a tout à perdre de ce bouleversement », regrette de Budapest Henri Gauquié, défaitiste au point de conseiller : « Il ne faut pas que la France puisse demeurer l'ultime refuge des aspirations occidentales »[10]. Et de Prague, Maurice Dejean fait remarquer que les Tchèques ressentent vivement le fait que « la France s'éloigne de l'URSS et de tous les pays du centre et de l'Est… et elle seule aurait pu jouer le rôle de pont ». La menace soviétique se substitue en effet au danger allemand et la France doit abandonner son refus de la création à terme d'un gouvernement uni de l'Allemagne occidentale et se préoccuper d'obtenir le soutien et les subsides américains[11].

Dès lors, plus question pour la France de maintenir sa conception de l'Europe géographique. Dans un contexte où la France fait l'expérience de son impuissance en Europe, la menace russe impose le choix de la petite Europe avec la création du Pacte de Bruxelles (mars 1948) ; l'aggravation des tensions internationales (coup de Prague, 24 février 1948, blocus de Berlin) conduit les Européens de l'ouest et notamment les Français à solliciter l'appui des Américains et à faire le choix de l'intégration atlantique (1949 et 1950). Mais en même temps, il s'agit d'éviter que la reconstitution d'un État allemand ne soit génératrice d'une renaissance d'un danger à l'est du Rhin. L'Europe peut dès lors apparaître comme un moyen de limiter la liberté d'action de ce nouvel acteur. Avec la naissance d'un

---

[8] Cf. R. Aron, *Le Figaro*, 5 juillet 1947 sur l'échec de la conférence de Paris « qui interdit les illusions ».

[9] Notes 17, 24 et 26 mai 1947, in *Documents diplomatiques français* (DDF), 1947/1, documents 333, 357 et 358.

[10] D. n° 306/RC de Henri Gauquié, ministre de France en Hongrie, 22/7/49, in *La Hongrie vue avec les yeux des diplomates français*. Cf. p. 29, « il ne cache pas sa sympathie pour les occupants soviétiques et les communistes hongrois » ; et Dejean (2 janvier 48), DDF 1948/1, doc. 2.

[11] Cf. mon texte « La défense de la France en 1947 », in *L'année 1947*, Presses de Spo, 1999, pp. 237-262.

État allemand et la reconstruction de son économie, son industrie sidérurgique se développe au point d'une crise de surproduction et d'une possible guerre économique entre la France et l'Allemagne. Il convient d'innover et de lancer dans le plus grand secret une formule de coopération franco-allemande dans le cadre européen pour éviter une nouvelle guerre entre les deux pays. C'est pourquoi la déclaration du ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, le 9 mai 1950, constitue un véritable coup de tonnerre, et illustre à la fois la peur face aux réalités internationales et l'attachement aux valeurs démocratiques et à la paix en Europe. Provenant d'une idée de Jean Monnet (commissaire général au Plan), la France propose en effet la mise en commun par la France, l'Allemagne et les pays européens qui le voudraient de l'acier et du charbon, dirigée par une autorité supranationale. C'est une proposition révolutionnaire d'intégration fonctionnelle impliquant donc l'égalité entre ses futurs membres. L'Europe sort des rêves et s'incarne dans un projet concret : celui de la CECA. Pour la France, c'est alors l'orientation capitale vers l'Europe, la Petite Europe dans un cadre libéral d'ouverture des frontières douanières.

Tout au long de la 4ème République, au gré des gouvernements instables, la France a donc choisi l'Europe – en réalité la petite Europe, mais elle n'a pas voulu pour autant abandonner l'Afrique, qui constituait la caution de sa place dans le monde. Ainsi la France insiste-t-elle auprès de ses partenaires de la CEE pour une véritable intégration de l'Algérie, et avec la Belgique, elle obtient des garanties pour leurs possessions africaines (cf. la 4ème partie du traité de Rome)[12]. Si bien que la période a été caractérisée par une série de conflits et de crises, conséquence d'une politique de résistance à l'émancipation des territoires et à la décolonisation. Le refus de choisir entre l'Europe et l'outre-mer est même une des causes de la mort de la 4ème République. Il faudra attendre la perte de l'Indochine en 1954, l'indépendance accordée aux protectorats du Maroc et de la Tunisie en 1956, les indépendances africaines en 1960, et celle de l'Algérie en 1962 pour que la France tourne définitivement la page de l'outre-mer et choisisse l'Europe.

[12] Cf. M. Brown, *The Seventh Member State. Algeria, France and the European Community*, Harvard University Press, 2022.